

Madame, Monsieur,

En l'absence de cas de Covid-19 nous sommes en train de procéder très prudemment au déconfinement de la structure.

En premier lieu, comme nous vous l'avions annoncé, nous allons rendre un peu de liberté aux Résidents. La première étape consiste à leur permettre de prendre leurs repas en salle de restaurant. Il est évident que la distanciation et les gestes d'hygiène seront de rigueur et peut être encore d'avantage que dans les semaines précédentes. Nous avons étudié, conformément aux recommandations de l'ARS, une configuration particulière du restaurant en trois zones pouvant accueillir maximum 15 personnes. Les groupes ne devront pas être modifiés et devront correspondre aux groupes de sorties et animations. Ces mesures visent, en cas de problème, à identifier au plus près et le plus vite possible l'origine d'un éventuel évènement.

Parallèlement nous avons formalisées, par protocole, les interventions des principaux acteurs extérieurs. Les médecins et kinésithérapeutes, afin de répondre à des besoins indispensables.

Nous avons élaboré un protocole pour les pédicures et les coiffeuses afin d'apporter de nouveau du confort et satisfaire les besoins criants en la matière.

Nous allons nous donner une semaine pour évaluer les dispositifs et observer ce qui se passe à l'extérieur. Une analyse bénéfiques risques permettra d'engager ou pas la phase suivante qui consistera à déconfiner les autres Résidents semaine 22.

Soyez surs que toute l'équipe est mobilisée autour de ces projets et nous remercions tous les membres de leur professionnalisme, de leur humanité et de leur sang froid en cette période extrêmement difficile pour eux.

Nous saurons les récompenser le moment venu et valoriser leurs compétences.

En espérant répondre au mieux à vos attentes nous vous prions de croire, Madame, Monsieur à l'assurance de notre considération distinguée.

Le Directeur

J.F. BOURREL



le Président

C. PLANTIER

